

L'armée prend le pouvoir.

Non, ce n'est pas en France mais en Egypte. Le cas est intéressant car finalement nos démocraties paraissent accepter à l'étranger que l'armée prenne le pouvoir et dépose un gouvernement légalement élu mais devenu illégitime. Cela est d'autant mieux accepté que l'armée reste en appui des institutions et installe immédiatement un autre pouvoir civil.

Intéressant alors qu'il y a quelques semaines en France la rumeur malveillante était propagée sur un putsch des généraux, sinon des colonels et des capitaines.

A quel moment l'armée est-elle en effet dans son rôle de privilégier la légitimité à la légalité ? Pensons à mai 1958 et à l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle grâce à l'armée. Sans aucun doute, l'armée reste un recours face à une dérive politique qui menace la population et les institutions. Sa mission première est de protéger la population, ce qu'on appellerait à l'ONU aujourd'hui la responsabilité de protéger. Nous n'en sommes certes pas là.

Néanmoins j'évoquerai le cas de ces officiers généraux qui sont rayés de la liste d'avancement, limogés ? Ne serait-il pas temps que le parlement soit associé au moins aux nominations des officiers généraux et à leur avancement ? S'ajoutent aussi ces officiers supérieurs rayés de la liste d'avancement ou mutés du jour au lendemain.

Enfin, ce pouvoir discrétionnaire ne vise-t-il pas à installer des personnels plus « loyaux », plus « partisans » peut-être, en opposition avec la neutralité des armées au service de la République et non d'un gouvernement ?

Le Président

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Le défilé militaire du 14 juillet Entre Grandeur et déclin annoncé..... | 1 |
| <i>La Grande Guerre</i> | <i>1</i> |
| <i>La ferveur populaire et la deuxième guerre mondiale.....</i> | <i>2</i> |
| <i>Les défilés de l'ère de la guerre froide et des combats perdus.....</i> | <i>2</i> |
| <i>L'après communisme et les utopistes.....</i> | <i>2</i> |
| <i>Le spectacle et la gestion économique</i> | <i>3</i> |
| <i>Demain, la dénaturation du défilé national ?.....</i> | <i>3</i> |
| Livre blanc : la défense nationale, pour quoi faire au XXIe siècle ? Le déclin des forces armées ?..... | 4 |
| <i>Il nous faut partir de l'état du monde présenté par le Livre blanc.....</i> | <i>4</i> |
| <i>Face à cette situation, quelle défense nationale au XXIe siècle ?.....</i> | <i>5</i> |
| <i>Quelles forces armées pour quelles missions ?.....</i> | <i>6</i> |
| Les coups de cœur !..... | 8 |
| <i>Les peintres officiels de l'armée</i> | <i>8</i> |
| <i>Le festival International du Livre Militaire</i> | <i>8</i> |
| Les coups de gueule !..... | 8 |
| <i>Peut-on garder le moral ?</i> | <i>8</i> |
| <i>Les Talibans</i> | <i>9</i> |
| <i>La Syrie.....</i> | <i>9</i> |
| Brèves..... | 9 |
| <i>Chiffres.....</i> | <i>9</i> |
| <i>Fin de la souveraineté militaire néerlandaise : l'Allemagne emporte la mise.....</i> | <i>9</i> |
| Question parlementaire. : marine nationale et zones économiques exclusives | 10 |
| <i>Question écrite n°7630 publiée au JO le 23/10/2012</i> | <i>10</i> |
| <i>Réponse du ministère parue au JO le 26/02/2013.....</i> | <i>10</i> |
| Bibliographie | 11 |

Le défilé militaire du 14 juillet Entre Grandeur et déclin annoncé

Le défilé militaire du 14 juillet n'est pas une simple tradition. Il est chargé de l'**histoire de la République française**. Il est le dépositaire de la mémoire des milliers de militaires qui ont servi leur drapeau, qui ont rassemblé la Nation. Son histoire est celle de la France, de ses multiples rebondissements, en particulier après la guerre de 1870 et de la reddition de Napoléon III, Empereur des Français.

Depuis 1880, le 14 juillet est fête nationale et elle a pour première ambition d'être la fête du redressement de la France. La perte des drapeaux dans la guerre de 1870 a provoqué un traumatisme si profond que la cérémonie chargée de symboles doit l'effacer. Cette journée est une étape importante dans la construction du **lien entre l'armée et le peuple**. Le 14 juillet est la fête patriotique où la France se retrouve dans ses valeurs. Dès les premières célébrations, des distributions matérielles d'aide aux nécessiteux accompagnent cette célébration. Charité élevée au rang de vertu républicaine. En 1886, une femme défile pour la première fois avec les militaires. Marie Vialar, cantinière durant la guerre de Crimée participe avec ses compagnons d'armes au défilé.

La Grande Guerre

A la veille de la Grande Guerre, le défilé du 14 juillet est organisé dans les communes de France. En même temps et en des lieux différents sur le sol national, les Français vivent la même **communion patriotique**.

Les années de guerre ont laissé place à une commémoration vécue dans une simultanéité des émotions qui ont renforcé la profondeur d'appartenance à la même communauté nationale.

À la fin de la guerre, le deuil, la mortalité de masse, les traces visibles sur les hommes et les biens conduisent à préférer les commémorations intimistes aux grandes processions nationales. Cependant, la date du 14 juillet 1919 a été d'une rare intensité, celle de **l'union sacrée d'une Nation** ayant souffert au plus profond d'elle. La ville de Paris s'est couverte spontanément de drapeaux, de fanions, de rubans aux trois couleurs. Les Beaux-arts furent chargés de préparer le parcours du défilé en créant une voie triomphale sur les Champs-Élysées, des urnes embrasées, des canons pris à l'ennemi et disposés en trophées, surmontés de coqs gaulois, des mats avec écussons et drapeaux, des guirlandes. Le défilé commença par la marche de mille mutilés, au nom des millions de blessés, d'invalides de guerre. Même les lumineuses nocturnes du 14 Juillet, à l'origine des lampions, se teignent de la mémoire du conflit, indiquant les lieux des grands sacrifices. Place de la Concorde, la statue de Strasbourg avait été transformée en monument aux morts, cénotaphe recherché symbolisant morts et disparus.

La ferveur populaire et la deuxième guerre mondiale

En 1936, le 14 juillet change de ton et devient celui du **Front Populaire**. Les quartiers populaires de Paris sont investis par une foule estimée à un million de personnes, et les festivités durent plusieurs jours avec, pour la première fois, un 14 Juillet qui prend les allures d'une « manifestation de rue » autour du défilé militaire qui est toutefois devenu incontournable.



Le 46^e régiment d'infanterie défile (11/11/1938)

« Vous êtes, messieurs, une génération de sacrifiés. Demain vous serez tous morts. » Colonel Charles Michon, juin 1940

Dans un **élan patriotique**, le 14 juillet 1939 voit en revanche pendant trois jours le défilé des troupes de l'armée française et de l'Empire. Les Britanniques défilent aux côtés des Français. Derniers feux d'une puissance qui est en passe de

s'écrouler à laquelle le gouvernement Daladier propose de commémorer 1790 et non le cent cinquantième anniversaire de la Révolution.

Le 14 juillet suivant, **les Allemands sont à Paris**, le maréchal Pétain vient d'obtenir les pleins pouvoirs. Aussi la commémoration prend-elle un air de commémoration recueillie. Il faut chercher à Londres un 14 Juillet dans la tradition. Le général de Gaulle fait défiler les troupes réduites d'une France Libre en construction.

Les défilés de l'ère de la guerre froide et des combats perdus

Le 14 juillet 1945, le pays fête à la fois la victoire, la paix retrouvée et cherche sans doute à travers quelques cérémonies à oublier les dissensions nationales, les trajectoires tortueuses d'un temps aboli. Le Général de Gaulle décore de la Légion d'Honneur des chefs nord-africains. La prise de la Bastille, la fête de la fédération ont des allures de résistance à un autre ennemi, peut-être celui du **communisme qui va diviser le monde** et les Français pour les décennies à venir. De 1947 à 1954, le 14 juillet rappelle aux Français que les militaires sont engagés sur un autre front, celui de l'Indochine. L'issue tragique de cette guerre est le point de départ de notre perte d'influence dans le monde et de la fin de notre Empire colonial. Les militaires occupent néanmoins les pavés des Champs Élysées après le désastre de Dien Bien Phu et du retrait d'Indochine pour montrer qu'ils existent toujours, envers et contre tous. C'est un défilé où les patriotes regardent passer ces militaires avec respect et une grande tristesse.

En 1958, René Coty, président de la République et le général de Gaulle, président du Conseil de la IV^{ème} République, remercient de leur présence les délégations d'anciens combattants d'Afrique du nord. Quatre ans après, le Général de Gaulle se fait rendre les honneurs par des militaires qui voient en lui un traître à la cause de l'Algérie française. Un face à face à haut risque alors que l'Organisation de l'Armée Secrète a toujours la volonté de l'éliminer. Le défilé est à ce niveau la marque de la République où l'armée se met à disposition des représentants politiques, **sans faire valoir ses états âmes, en bons serviteurs des Français**.

L'après communisme et les utopistes

Avec ses 26 partenaires de l'Union européenne, l'armée française offre en 2007 une prestation d'ordre international mettant en avant l'Europe de la Défense. Le défilé est un moyen de communication employé par le politique.

En 2011, Eva Joly d'Europe Écologie les Verts, pense que **le temps est venu de supprimer les défilés militaires du 14 Juillet** « *parce que ça correspond à une autre période* » en fustigeant « *la France guerrière* ». Elle a rêvé que nous puissions remplacer le défilé militaire par un défilé citoyen où nous verrions les enfants des écoles, les étudiants, où nous verrions aussi les seniors défilé dans le bonheur d'être ensemble, de fêter les valeurs qui nous réunissent. Daniel Cohn-Bendit, Député Européen et lui aussi écologiste, trouve que **notre défilé du 14 juillet ressemble aux parades de la Corée du Nord**.

Le spectacle et la gestion économique

En 2013, le politique a largement communiqué sa volonté de **réduire les coûts de ce défilé**. Discours politique oblige, le militaire s'aligne comme toujours. « Comme tous nos concitoyens, nous faisons attention à nos dépenses », justifie le gouverneur militaire de Paris, le général Hervé Charpentier. En 2012, le défilé a coûté environ 4 millions d'euros à la Défense, notamment en frais d'acheminement du matériel. Le coût du retrait d'Afghanistan se chiffre par ailleurs en dizaine de dizaines de millions d'euros auprès de sociétés étrangères qui nous ont facturé leurs moyens de transport, car notre armée en est dépourvue.



Pour limiter les coûts sans appauvrir le défilé 2013, seuls les véhicules opérationnels et les équipements les plus modernes des armées sont présentés: l'hélicoptère Tigre, le système lance-missiles sol-air Mamba, et surtout l'A400M, le nouvel avion de transport militaire d'Airbus. Cela permet surtout de donner l'impression que **l'armée n'a pas besoin de renouveler ses matériels**, qu'elle est toujours autant moderne et donc de rassurer le bon peuple au cas où il douterait du bien-fondé de l'application du Livre blanc qui vise à déstructurer notre armée.



L'opération française Serval au Mali est à l'honneur! De petits détachements du 92^{ème} RI, 21^{ème} RIMa, 1^{er} RIMa, 28^{ème} RT, 511^{ème} RT, 5^{ème} RHC. Une soixantaine de soldats maliens et autant

de Tchadiens accompagnés d'un détachement de casques bleus de la Minusma, qui prend ses fonctions début juillet 2013 au Mali, défilent aux côtés de militaires français dont les unités ont été engagées sur ce théâtre d'opérations.

L'Europe de la défense, que la France tente de relancer, est également représentée, avec une unité de la Brigade franco-allemande. Plusieurs appareils allemands, belges et danois, participeront au défilé aérien. La présence d'un détachement de l'armée croate marquera l'entrée de la Croatie début juillet dans l'Union européenne. **Un défilé qui s'oriente vers une mutualisation des effectifs et des moyens entre pays amis pour assurer le spectacle**. De quoi réduire effectivement les coûts et de faire disparaître tranquillement l'armée française.

Demain, la dénaturation du défilé national ?

Imaginons. Les années suivantes, **le défilé français du 14 juillet est celui de l'internationalisation, de l'humanisme et de la paix**. Le monde est en guerre économique et confronté au risque terroriste sur fond de guerre de religions, mais la France est seule en paix. Elle n'est menacée par personne. Un panaché de militaires venus de tous les horizons de la planète remplace ceux de nos régiments dissous. Les militaires français sont des réservistes encadrés par de rares professionnels. Les enfants des écoles, les étudiants, les seniors ouvrent le défilé avec des banderoles où l'amour est le seul slogan autorisé.



Demain, soldats qataris sur les Champs Élysées suivis de ceux d'Algérie ?

Le succès de ce genre de défilé est tel que les anciens combattants français et leurs drapeaux n'arrivent pas à trouver leur place. La France, dans son esprit d'ouverture et de réconciliation, invite les anciens Talibans, les qataris, les anciens rebelles de Libye et bien d'autres valeureux combattant de la liberté. Le projet d'inviter des militaires algériens sur les champs Elysées voit enfin sa concrétisation.

Nous sommes dans une nouvelle ère où notre histoire n'a plus besoin d'être entretenue sur la base du sacrifice des militaires, des batailles où le sang a été versé pour la liberté.

Grâce au silence des associations d'anciens combattants et de tous les Officiers Généraux qui sont restés au garde à vous jusqu'à la fin de leur vie, les commémorations patriotiques ont progressivement disparues car trop empruntées de violences. Le 11 novembre est tombé dans l'oubli et dès que les enfants des derniers anciens de 39/45 ont disparu, le 8 mai est devenu une fête populaire. **Une nouvelle société est née** de la volonté de ceux qui n'ont jamais connu la guerre et de ceux qui rumaient depuis des générations d'un antimilitarisme primaire.

Vision réaliste ou fiction ? Les années à venir nous le diront. Mais sur des prétextes de réduction des coûts et d'autres faux prétextes, l'armée et le défilé du 14 juillet risquent bien de disparaître un jour ou l'autre, entraînés par une société qui perd ses valeurs, qui oublie sa propre histoire.

La rédaction

Livre blanc : la défense nationale, pour quoi faire au XXIe siècle ? Le déclin des forces armées ?

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale a été rendu public le 29 avril. Il a pour objet de donner une vision stratégique mise à jour dans le domaine de la sécurité nationale et de la défense en particulier. Il définit aussi le nouveau modèle d'armée. Ce Livre blanc de 160 pages est nettement plus clair que le précédent. Il comprend une préface du président de la République et 7 chapitres. Il gagnera sans aucun doute à être lu par le citoyen qui veut mieux comprendre les enjeux de défense.

Le Livre blanc 2013 est dans la continuité de 2008 si l'on se réfère aux réformes de référence. La stratégie de sécurité nationale est réaffirmée. Elle est l'une des garanties de la souveraineté de l'Etat. Elle reste une priorité dans un monde finalement plus incertain qu'hier avec des risques et des menaces qui ne sont pas purement militaires et qui

sont qualifiées de complexes, parfois hybrides. A ce titre, la place des forces armées évolue. Leur format aussi au nom de la rigueur alors que d'autres ministères embauchent. Leurs responsabilités sont sans doute affaiblies. Leur influence sur le processus décisionnel paraît de plus en plus marginalisée. Les forces armées sont-elles donc en déclin ?

Peu de changements pour les forces armées apparemment hormis la diminution des contrats opérationnels, la réduction des ambitions, les réductions d'effectifs.

Après avoir abordé l'état du monde tel qu'il est présenté par le Livre blanc, le questionnement sur l'opportunité d'une défense au XXIe siècle dans un premier temps puis sur le déclin des forces armées sera posé.

Il nous faut partir de l'état du monde présenté par le Livre blanc

Des continents ou des Etats qui réarment

En 2012, le total des budgets militaires des quatre premiers Etats asiatiques (Chine, Corée du Sud, Inde et Japon) a dépassé pour la première fois celui de l'ensemble des pays de l'Union européenne.

Le budget militaire de la Russie est en croissance rapide alors qu'elle s'efforce d'établir un monopole sur les routes d'approvisionnement. En 2010, plus de 30% du pétrole brut et du gaz naturel importés par les pays de l'Union européenne provenait des pays de l'ex-URSS.

Des menaces qui se maintiennent comme la prolifération ou le terrorisme

La prolifération nucléaire se développe dans une zone qui s'étend du Moyen-Orient à la Corée du Nord. Cette augmentation des risques concerne aussi la prolifération des vecteurs qui s'est amplifiée depuis 2008. Dès à présent, l'Iran dispose de missiles balistiques de portée suffisante pour atteindre le territoire de pays de l'Union européenne et de l'OTAN, nos forces déployées au Moyen-Orient ou des Etats auxquels nous sommes liés par des accords de défense (Émirats arabes unis, Qatar, Koweït, Djibouti).

Ces menaces contribuent au chantage sur les gouvernements et les populations au même titre que le terrorisme qui demeure une menace majeure notamment sur le territoire national.

De nouveaux espaces de conflictualité comme le cyberspace ou l'espace

Les systèmes d'information sont une des

conditions du fonctionnement de nos sociétés. Or, certains États développent des capacités informatiques offensives qui représentent déjà une menace directe contre des institutions, les entreprises et les secteurs clés pour la vie de la Nation. Aujourd'hui, une cyberattaque contre la France pourrait être considérée comme un acte de guerre et les cyberattaques offensives sont autorisées. L'espace se militarise avec des armes antisatellites alors qu'il est devenu indispensable à la vie quotidienne ou bien à la conduite des opérations.

Les Etats faillis mettent indirectement notre sécurité en jeu

Si les États n'exercent pas leur souveraineté, comme le contrôle des frontières, la sécurité de leur population, le maintien de l'ordre sur leur territoire, les risques et les menaces auxquels ils ne savent pas faire face sur leur territoire peuvent rapidement déborder et affecter notre propre sécurité. S'ajoutent les trafics de toute sorte.

Face à cette situation, quelle défense nationale au XXI^e siècle ?

Avant de donner une réponse, que représente la France aujourd'hui ?

Que représente la France ?

La France est présente sur tous les océans et sur la plupart des continents, notamment grâce aux outre-mer. La zone économique exclusive de la France, qui couvre 11 millions de km² soit 3% de la surface des mers du globe - est la deuxième derrière celle des États-Unis. Elle recèle de nombreuses ressources halieutiques, minérales et énergétiques dont l'exploitation constitue un atout très important pour notre économie.

On peut cependant s'étonner de la position française exprimée par le ministre des affaires étrangères le 17 avril 2013 devant la commission des affaires étrangères et soutenue par celle-ci. L'île de **Tromelin** est l'objet d'un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord-cadre entre le gouvernement français et le gouvernement mauricien sur la cogestion économique, scientifique et environnementale de cette île. **A Saint-Pierre-et-Miquelon**, les négociations avec le Canada sur la ZEE restent bien floues (cf. audition supra).

La France dispose de capacités d'influence encore significatives avec le deuxième réseau diplomatique dans le monde après celui des États-Unis et en étant une puissance militaire reconnue qui conserve encore une capacité d'intervention crédible.

La présence de la France se manifeste également par la diffusion de sa langue, le rayonnement de sa culture et de ses valeurs. Plus de 220 millions de personnes pratiquent couramment la langue française aujourd'hui. Près de deux millions de Français vivent aussi aujourd'hui à l'étranger.

Sa puissance économique reste encore importante. Représentant moins de 1% de la population du globe, la France crée 4% du produit intérieur brut mondial, ce qui la situe au cinquième rang mondial. Elle est aussi le cinquième exportateur mondial de marchandises et contribue en valeur à 3,4% du commerce mondial.

Vers une stratégie de sécurité nationale pour répondre à ce défi de puissance moyenne

Le concept de sécurité nationale exprime la volonté d'adopter une approche globale dans l'identification des risques et des menaces comme dans la réponse qu'il convient de leur apporter. Elle met en synergie un ensemble de moyens qui incluent les fonctions stratégiques retenues dans le Livre blanc de 1994 puis amendées dans celui de 2008 : la connaissance et l'anticipation, la protection, la prévention, la dissuasion et l'intervention.

Au niveau international, la sécurité de la France ne commence pas à ses frontières et elle doit autant que possible être conçue avec ses alliés et ses partenaires sans renoncer à son autonomie stratégique.

Au niveau national, ce Livre blanc appelle à des responsabilités de plus en plus partagées entre l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs d'infrastructures vitales, « *s'il incombe toujours à l'État d'organiser et de mettre en œuvre ses propres capacités, civiles et militaires, il lui appartient désormais aussi de rendre possible une mobilisation et une coordination de ressources beaucoup plus larges* ».

Les priorités sont donc désormais les suivantes :

1. protéger le territoire national et les ressortissants français, et garantir la continuité des fonctions essentielles de la Nation ;
2. garantir avec nos partenaires et alliés la sécurité de l'Europe et de l'espace nord-atlantique. Notre engagement dans l'OTAN a d'ailleurs été réaffirmé ;
3. stabiliser collectivement les approches de l'Europe. En particulier, en terme géographique, le Sahel, de la Mauritanie à la

Corne de l'Afrique, ainsi qu'une partie de l'Afrique subsaharienne sont des zones d'intérêt prioritaire pour la France, Le soutien à la formation d'une architecture de sécurité collective en Afrique se conçoit dans le cadre de la politique de coopération et de développement de la France ;

- participer à la stabilité du Proche-Orient et du Golfe Arabo-Persique. Il faut rappeler que le détroit d'Ormuz reste le point de passage obligé d'environ 30% des exportations mondiales de pétrole ;
- contribuer à la paix dans le monde.

Quelles forces armées pour quelles missions ?

Mission des armées et types d'opération

Les missions n'ont pas varié sauf qu'elles sont menées par moins de personnels.

La mission première des armées est bien sûr d'assurer la protection de la Nation contre toute menace de nature militaire. A ce titre, elles assurent les postures permanentes de sûreté terrestre, aérienne et maritime, la dissuasion. Leur contribution sera amplifiée dans les années à venir dans le dispositif de cyberdéfense en cours de réalisation.

En cas de crise majeure sur le territoire national, sur demande de l'autorité civile, les armées apportent leur concours, y compris leurs moyens de planification, de commandement et de projection, particulièrement adaptés aux situations les plus graves. Elles peuvent aussi être sollicitées dans la mise en œuvre de certains dispositifs préventifs, tels que le plan Vigipirate, les missions Héphaïstos de lutte contre les feux de forêt, ou la participation des moyens terrestres spécialisés à la protection NBC.

Dans l'action extérieure, trois types d'opérations sont identifiés :

- les opérations conduites de façon autonome, dont des évacuations de ressortissants français ou européens, des actions de contre-terrorisme ;
- les opérations en coalition – dans le cadre de l'Union européenne, d'une alliance établie telle que l'OTAN, ou formée pour la circonstance – dont la France prendra l'initiative et la tête ou dans lesquelles elle exercera une influence prépondérante ;
- les opérations en coalition dans lesquelles la France apportera sa contribution, mais

dont le commandement sera assuré par une nation alliée, le plus souvent les États-Unis.

Les opérations de gestion de crise

Il faut cependant attirer l'attention sur les opérations de gestion de crise largement développées dans ce Livre blanc. En effet, face à des situations créées par la fragilité de certains États, les armées doivent également pouvoir être engagées dans ce type d'opération face à un adversaire dit irrégulier recourant à des modes opératoires asymétriques (attentats-suicides embuscades, prises d'otage, engins explosifs improvisés – 60% des pertes en Afghanistan ...).

En outre, comme le spécifie le Livre blanc, nos forces devront s'intégrer dans un environnement juridique complexe, en l'absence de déclaration de guerre et face à des adversaires s'affranchissant des règles du droit des conflits armés. Le ministre de la défense a d'ailleurs annoncé lors de la présentation du Livre blanc le 29 avril le lancement d'une mission conjointe avec la garde des sceaux sur les aménagements législatifs pour la protection juridique de nos soldats en opérations.

Ces opérations de gestion de crise sont susceptibles de prendre des formes diverses, qu'il s'agisse de maintien de la paix, d'interposition, de sécurisation des approches maritimes ou aériennes d'États faillis, de lutte contre les trafics, la piraterie ou le terrorisme, d'assistance à un gouvernement ou de contre-insurrection.

Leur objectif politique principal sera de rétablir et de maintenir les conditions de sécurité nécessaires à une vie normale. Il s'agira de contraindre les adversaires à déposer les armes, plus que de rechercher leur destruction. À mesure que la résolution de la crise progressera, l'opération militaire devra être complémentaire des opérations à dominante civile de reconstruction, de rétablissement du fonctionnement des institutions publiques et de restauration des capacités économiques de base.

Un contrat opérationnel et un modèle d'armée adapté au nouveau contexte

Dans sa participation à la restauration de l'équilibre des comptes publics en 2017 tout en préservant sa souveraineté et son autonomie stratégique, l'effort de défense de la France s'établirait à 364 Milliards sur la période 2014-2025, dont 179 Md€ (2013) pour les années 2014 à 2019, période de la prochaine loi de programmation militaire mais déjà compromise. On sait qu'aucune loi de programmation militaire n'a jamais été totalement

réalisée mais d'habitude, c'était en cours d'exécution.

Quatre principes directeurs ont été identifiés.

- Le maintien de notre autonomie stratégique permettant à la France de prendre l'initiative d'opérations qu'elle estimerait nécessaires pour préserver ses intérêts de sécurité et, le cas échéant, de fédérer l'action de ses partenaires, notamment au sein de l'Union européenne ;
- La cohérence du modèle d'armée avec les scénarios prévisibles d'engagement des forces ;
- La différenciation des forces en fonction des missions qu'elles sont appelées à remplir, ce qui pourrait aussi conduire à une armée à plusieurs vitesses ;
- La mutualisation des capacités rares et critiques par exemple dans les domaines de l'observation spatiale, du transport aérien et du ravitaillement en vol, de la surveillance des théâtres d'opérations et de la logistique dans les zones de crise.

Le contrat opérationnel des armées s'appuie donc sur la mise en œuvre de ces principes. Trois conditions apparaissent :

- Une cohésion des unités, fondée sur les valeurs militaires, et sur des soldats bien formés ;
- Une capacité accrue à faire opérer en synergie jusqu'aux plus bas échelons tactiques les forces terrestres, navales et aériennes ;
- Un niveau d'entraînement élevé des unités. Le ministre de la défense a souligné cet impératif à préserver dans les moyens donnés aux armées.

Ainsi :

- Dans le domaine de la prévention, le modèle d'armée devrait permettre un déploiement naval permanent dans une à deux zones maritimes, le recours à la base des Émirats arabes unis et le maintien du prépositionnement de forces en Afrique ;
- Pour garantir sa capacité de réaction autonome aux crises, la France disposera d'un échelon national d'urgence de 5 000 hommes en alerte pour constituer une force interarmées de réaction immédiate (FIRI)

de 2 300 hommes. Cette force sera projetable à 3 000 km du territoire national ou d'une implantation à l'étranger, dans un délai de 7 jours. Avant ce délai, la France doit rester capable de mener une action immédiate par moyens aériens ;

- Les armées devront remplir des missions non permanentes d'intervention à l'extérieur de nos frontières. Disposant notamment de la valeur d'une brigade terrestre de 7 000 hommes, moins que la brigade des pompiers militaires de Paris, elles devront pouvoir mener des opérations de gestion de crise dans la durée, sur deux ou trois théâtres distincts dont un en tant que contributeur majeur. Il peut être compris que ces 7 000 hommes seraient engagés sur trois théâtres en même temps soit deux à trois mille hommes par théâtre.
- L'engagement des armées en renfort des forces de sécurité intérieure et de sécurité civile en cas de crise majeure devrait impliquer jusqu'à 10 000 hommes des forces terrestres, ainsi que les moyens adaptés des forces navales et aériennes.
- Enfin, nos forces devront pouvoir être engagées dans une opération de coercition majeure sous préavis suffisant (évalué à environ 6 mois), après réarticulation de notre dispositif dans les opérations en cours et pour une durée limitée, soit 15 000 hommes ou deux brigades (soit les forces déployées pour la guerre du Golfe en 1991) pour l'armée de terre.

L'approche globale dans la gestion des crises extérieures

Il faut enfin souligner la prise en compte par le Livre blanc du concept d'approche globale développé dans les armées. Il est fait référence à une capacité crédible de prévention et de gestion civilo-militaire des crises qui doit pouvoir s'appuyer sur des moyens civils renforcés et sur une organisation consolidée. Un document cadre expliquant notre stratégie interministérielle en matière de prévention et de gestion civilo-militaire des crises sera donc publié.

Cette approche globale interministérielle devra se traduire par une délégation et un partage clair des responsabilités pour assurer la cohérence de l'action sur le terrain. Les forces armées devront être vigilantes sur l'attribution des commandements avec cette réticence bien française de ne pas laisser

des civils sous la subordination des militaires.

Enfin, le vivier d'experts volontaires civils pouvant être sollicités doit être consolidé, élargi et régulièrement actualisé en coordination avec les administrations et les opérateurs spécialisés.

Pour conclure

Ce Livre blanc est plus axé sur la stratégie militaire que celui de 2008. Cependant, tout en préservant l'architecture militaire de la réponse aux crises qu'elles soient intérieures ou extérieures, il transforme les armées en simple instruments des différentes administrations dans la continuité du précédent. Celles-ci sont d'ailleurs fortement sollicitées, y compris au niveau des collectivités territoriales pour se préparer à gérer les crises.

Le Livre blanc affirme qu'il « trace une perspective d'avenir pour la défense de la France, qui a maintenant besoin, pour se réaliser, de l'engagement de tous, militaires, personnel des services de renseignement, policiers, gendarmes, diplomates, agents publics, bénévoles, mais aussi simples citoyens, tous acteurs de notre sécurité nationale ».

Dans l'absolu cela semble de bon sens mais la communauté militaire connaît la réalité. Les postes de responsabilité seront donnés aux civils et les militaires assureront les basses œuvres et l'exécution. Il est intéressant de lire à ce titre la composition des sept groupes de travail du Livre blanc. Un seul groupe était piloté par un amiral en deuxième section et en co-présidence. Même les préfets étaient plus nombreux que les officiers généraux, limités à un en activité et deux en deuxième section. Malgré un habillage de circonstances, les armées perdent peu à peu leur place au sein des institutions. Seule la guerre au Mali a permis de geler temporairement ce déclin.

AG Rampon

Les coups de cœur !

Les peintres officiels de l'armée

Le 18^e salon national des peintres officiels de l'armée (POA) a ouvert ses portes le 7 juin 2013. « Un voyage émouvant à travers l'Histoire militaire » a souligné le général Ract-Madoux, la veille, lors du vernissage, avant de remettre le prix de l'armée de Terre.

Treize lauréats ont été primés lors du vernissage du salon des POA. Parmi eux, **Paul Anastasiu**, peintre agréé de l'armée. Pour son huile sur toile « **Aux Poilus de la grande guerre** », il a reçu le prix de l'armée de Terre des mains du CEMAT.



Le festival International du Livre Militaire

Les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan organisent les 19 et 20 juillet sur le camp de Coëtquidan la 4^{ème} édition du Festival International du Livre Militaire. Dans un espace d'exposition de 850 m² le Festival rassemble 120 écrivains qui écrivent sur la Défense et les questions liées à la sécurité.

Gratuit, il offre l'opportunité de faire découvrir au public des livres présentés autour de cinq thèmes (Essais et stratégie, Histoire, Témoignage, Romans et Jeunesse) et d'échanger avec les auteurs présents. Le Festival fait une part importante à l'image et propose des expositions photographiques qui permettent d'illustrer la diversité des engagements de l'armée française.



Lieu d'échanges, le festival accueille des conférences débats autour de 6 thèmes : les reporters de guerre et le rôle de l'image dans le monde de la Défense, le camouflage, parler de l'armée autrement, la place des femmes dans l'armée, la Bretagne pendant la Seconde Guerre mondiale, les journalistes de Défense qui deviennent écrivains.

Les coups de gueule !

Peut-on garder le moral ?

- Après Louvois et les soldes, le CSFM qui gronde après cette menace la pression de primes attribuées en compensation des 35

heures, mais dont on n'aurait jamais osé, sinon même évoqué la suppression dans la fonction publique,

- le CEMA qui « flingue » le SGA, le CEMAT qui informe qu'il n'a plus les moyens,
- les rangers qui se décollent et nos soldats qui sont des « va-nu-pieds » au Mali, le manque de carburant en opération, les moyens de transport aériens qui font défaut, le matériel obsolète,
- la suppression de 54 000 postes dans les armées, le Balardgone, le budget en diminution et gagé sur des ventes d'immobilier et de fréquences dont on ne sait si elles seront réalisées d'autant que des emprises militaires ont été cédées pour un euro symbolique,

Si nos guerriers gardent le moral, ils seront méritants !

Les Talibans

Les Talibans ouvrent un bureau de représentation au Qatar ! Et les puissances qui les ont combattus durant onze ans n'y voient rien à y redire. Quoi de plus normal que les propriétaires du PSG et d'une partie de la France accueillent les bras ouverts ceux qui ont tué et blessé les nôtres. La perspective de voir un Garde Républicain du Palais de l'Élysée se mettre au garde à vous au passage d'un (ex)Taliban est de plus en plus envisageable.

Au nom de quoi ? Des contrats de construction passés au Qatar ou de ceux que nous tenterons de passer avec les futurs décideurs en Afghanistan. Ainsi vont nos intérêts ! En attendant, les soldats de la coalition meurent toujours sous les balles de ces fous de l'obscurantisme.

La Syrie

Deux journalistes français reviennent avec des échantillons attestant de l'emploi de l'arme chimique en Syrie et notre Ministère des Affaires Étrangères considère finalement leurs informations fiables. A croire que nous n'avons pas de services de renseignement sur place et qu'il faut se reposer sur des journalistes pour accuser un régime d'utiliser des produits chimiques. Cela donne le vertige.

La chaîne d'actualité France 24 annonce avec effroi que la guerre a fait plus de 100 000 morts dont la plupart des civils. **Nous apprenons qu'une**

guerre fait des morts ! Qui ensuite dans cette guerre, comme dans celle passée de Libye, étaient des civils ou des rebelles ? A partir du moment où l'on prend des armes contre une armée régulière, est-on un civil, un mercenaire, un terroriste, un taliban en puissance ?

La France a fait cadeau de « kits de secours » contre l'arme chimique, le produit Sarin selon les sources. **Qui connaît le Sarin ?** C'est un neurotoxique employé pour donner l'assaut. Il est un produit volatil, non persistant, qui ne reste pas longtemps en l'état de vapeur. Il est effectivement létal mais c'est le moins virulent de sa famille. Les kits envoyés sont composés d'injections à base d'atropine qui ne peuvent être employées qu'en cas d'intoxication par neurotoxique (Le Sarin fait partie de cette famille de produits chimiques). Vu la réduction de nos armées, nous n'allons pas finir de faire des cadeaux !

Pour des « civils » n'ayant pas l'instruction de l'emploi de ce produit, cela revient à leur demander de s'injecter du poison. A moins que les bénéficiaires ne soient pas de vrais civils ou que l'objectif visé est de supprimer ces combattants civils de la liberté.

Il faut « rééquilibrer les forces » en permettant aux factions de la Syrie libre de se défendre ? En suivant ce raisonnement, cela veut dire qu'elles étaient déjà armées avant de se soulever contre le pouvoir central, ce qui est évidemment illégal et pourrait être assimilé à des actes terroristes. **Espérons qu'aucun pays n'aura l'idée de rééquilibrer « les forces libres de nos cités »** quand elles auront dans un grand élan de liberté l'idée d'utiliser leurs armes contre nos policiers.

Brèves

Chiffres

Selon la loi de finances pour 2013, le plafond des effectifs du ministère de la défense s'élève à 285 253 équivalents temps plein travaillés, dont 218 544 militaires.

Source : Réponse publiée au JO le 02/04/2013 à la question parlementaire du 05/02/2013

Fin de la souveraineté militaire néerlandaise : l'Allemagne emporte la mise

C'est un mouvement peu fréquent qui a été négocié par les gouvernements allemand et néerlandais et qui traduit une autre forme de défense européenne

tout comme – surtout – le poids des restrictions budgétaires. La 11^{ème} brigade aéromobile néerlandaise va ainsi être intégrée de manière permanente une division de réaction rapide (DSK, si, si) allemande, qui doit être créée en y intégrant deux brigades.

Cette DSK sera, selon les accords pris, sous commandement de Berlin en temps de paix comme de guerre. Avec 4 500 hommes bien équipés, la 11^{ème} aéromobile est considérée comme une des meilleures unités de ce type en Europe. Une fois fusionnée, la DSK devra être capable d'intervenir n'importe où dans le monde en moins de 20 jours. Si les forces resteront basées aux Pays-Bas, l'entraînement sera mutualisé avec l'Allemagne, tout comme les processus d'équipement.

Conséquence directe de ce processus de fusion pour l'heure inédit à cette échelle, l'engagement de la 11^{ème} aéromobile par La Haye – dans les Antilles néerlandaises, par exemple – sera subordonné à l'accord allemand. Les unités de défense aérienne et de défense antimissile devraient également suivre un chemin identique, avant que ce ne soit le tour des unités sous-marines – les états-majors conjoints étant également basés en Allemagne.

Allemands et Néerlandais ne devraient pas en rester là : les accords du 4 juin portent également sur l'harmonisation des procédures, de l'entraînement et de la formation de l'ensemble des forces. Face à cette véritable dissolution des forces néerlandaises, la ministre de la défense Jeanine Hennis-Plasschaer estime qu'il ne s'agit pas d'un embryon d'armée européenne mais que « la souveraineté doit être définie différemment ».

Source DSI- Presse

Question parlementaire. : marine nationale et zones économiques exclusives

Question écrite n°7630 publiée au JO le 23/10/2012

Olivier Marleix interroge M. le ministre de la défense sur l'une des missions de la marine nationale. Parmi les missions de la marine nationale figure celle de faire respecter en zone économique exclusive la réglementation relative à la protection de la ressource halieutique et les éventuels accords de pêche. Il lui demande un bilan des arraisonnements réalisés et des infractions relevées ces trois dernières années, en particulier en Polynésie française, dans les TAAF et à La Réunion.

Réponse du ministère parue au JO le 26/02/2013

La France veille à faire respecter la réglementation relative à la protection de la ressource halieutique et

les éventuels accords de pêche s'appliquant dans ses zones économiques exclusives (ZEE). (...)

La baisse du nombre de contrôles des pêches réalisés en haute mer en 2012 s'explique notamment par une diminution du nombre de bâtiments affectés dans ces ZEE. Toutefois, bien que le niveau des moyens dédiés à la mission de surveillance du Pacifique soit désormais passé en-deçà de son seuil critique, l'effet de dissuasion rémanent demeure encore efficace.

Aussi, afin de répondre au nécessaire maintien stratégique des ressources halieutiques des ZEE du Pacifique et éviter l'hypothèse d'un effondrement du stock de thonidés à l'horizon 2035, une alliance militaire quadripartite (QUAD), regroupant les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la France, a décidé d'apporter un soutien à l'Agence des pêches du Forum du Pacifique (FFA) par la mise en oeuvre d'opérations multinationales.

Dans ce cadre, l'opération « Tautai », menée depuis 2010 en partenariat avec la République du Kiribati et organisée par la marine française en 2011, a permis aux forces françaises de réaliser 10 contrôles et dresser 4 procès-verbaux à l'encontre de navires chinois pour absence d'émission VMS4 (système informatique de positionnement des navires).

Cette opération a également permis d'inaugurer le Centre maritime commun de Polynésie française (CMC) devenu, depuis 2011, le pôle de coordination régionale du QUAD et le point de contact français pour la réception des données VMS. De même, l'opération « Kuru-Kuru », coordonnée par la FFA, a été initiée afin de renforcer la surveillance des ZEE des micro-États insulaires et le développement de leurs capacités autonomes de contrôle.

Avec 3 bâtiments et 3 aéronefs déployés, la marine nationale française est bien représentée dans cette opération qui mobilise, en coordination avec le CMC, jusqu'à une trentaine de bâtiments et 7 aéronefs sur 30 millions de km².

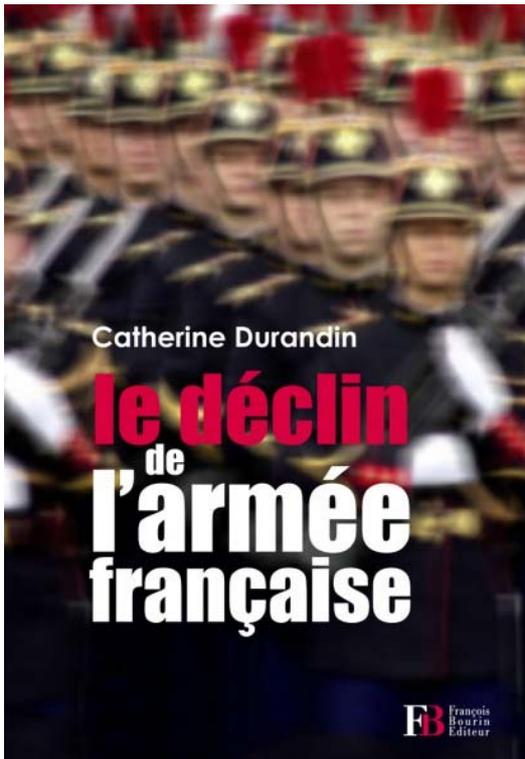
Pour s'informer :

www.defense-et-republique.org

Pour écrire : Roger Annette,
redaction@defense-et-republique.org

Pour nous contacter :
contact@defense-et-republique.org

BIBLIOGRAPHIE



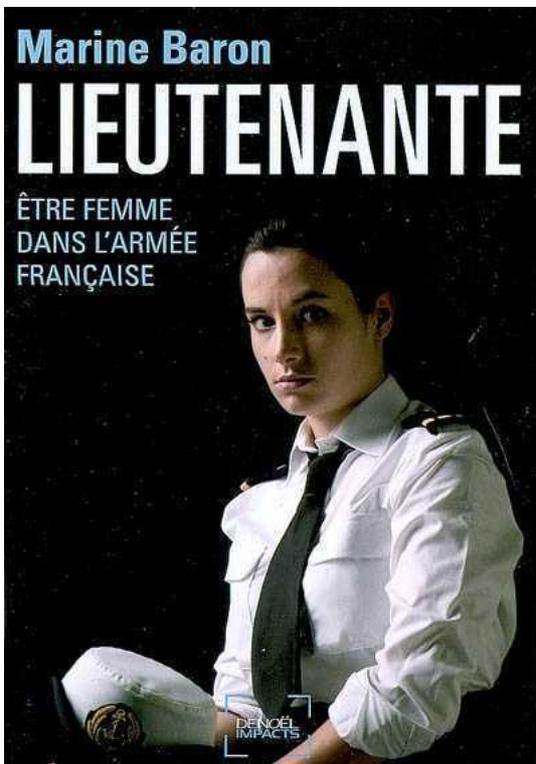
Présentation François Bourin Editeur Auteur
Catherine Durandin 266 pages

L'armée française est en danger.

Avec l'avènement d'une armée de soldats professionnels, le lien tissé par la conscription entre le soldat et le citoyen s'est délité. De l'Afghanistan à la Libye en passant par la Côte d'Ivoire, le soldat est ignoré, les blessés oubliés. L'armée, isolée en son code d'honneur et sa discipline, a le blues. Elle subit également de plein fouet les effets des économies de budget.

Paradoxalement, les citoyens très attachés à la garantie de leur sécurité, se satisfont des rituels bien huilés des commémorations, du 14 juillet au 11 novembre. Les français restent sensibles à la mise en scène de la puissance nationale.

Mais s'en tenir aux parades militaires, c'est s'aveugler. C'est ignorer que la conduite de la guerre se privatise : voici venue l'époque des mercenaires et des sociétés militaires privées. Le déclin de l'armée française est-il vraiment inéluctable ?



Présentation mollat.com Editeur Denoël
Collection : impacts 186 pages

Un tableau du monde militaire vu par une jeune engagée volontaire. Issue d'un milieu de gauche aisé, cultivé et plutôt antimilitariste, M. Baron décide à 22 ans, après une formation universitaire, de s'engager dans l'armée. Elle entre dans la Marine nationale, devient officier d'état-major et intègre l'école de Saint-Cyr Coëtquidan avant de renoncer à faire une carrière d'officier.

« Je m'appelle Marine Baron, j'ai vingt-cinq ans. Je viens d'un milieu de gauche, aisé, cultivé, et plutôt antimilitariste. J'ai suivi une formation universitaire de bon niveau, mais j'ai décidé d'arrêter mes études à vingt-deux ans pour m'engager dans l'armée. J'y ai passé en tout deux années. Je suis entrée dans la Marine nationale au sein d'une unité de formation des forces spéciales, presque entièrement masculine, où je suis devenue officier d'état-major ...